



**CONGRÈS 2009: Appel de communications**  
> Voir page 8

**NOUVEAU: Chronique étudiante**  
> Voir page 3

## LE SIDIIEF EN VRAC

## Résultats du concours «Renouvelez ou adhérez avant le 31 décembre 2007»

En décembre 2007, le SIDIIEF lançait un concours pour promouvoir sa campagne d'adhésions pour l'année 2008 et inciter les membres actuels et les nouveaux membres à adhérer avant le 31 décembre. Comme prévu, le mardi 15 janvier dernier, le SIDIIEF a procédé à un premier tirage pour les catégories de membres individuels et étudiants et à un deuxième tirage pour les catégories de membres associatifs et institutionnels. Le tirage s'est fait en présence de la secrétaire générale, Hélène Salette, de Irène Le Mouël, adjointe administrative et de Marie Paré, avocate-conseil à la direction des services juridiques de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

### Nombre de participants éligibles par catégories

- Dans les catégories de membres individuels et étudiants : 231
- Dans les catégories de membres associatifs et institutionnels : 25

### Les gagnants

Dans les catégories de membres individuels et étudiants :

- Madame Imen BEN MOUSSA, étudiante à l'École des sciences infirmières de Tataouine (Tunisie)

La gagnante avait le choix d'un abonnement d'un an à l'une des revues professionnelles suivantes :

- Revue *Santé mentale* (France)
- Revue *Recherche en soins infirmiers* de l'Association de recherche en soins infirmiers (France)
- Revue *Première ligne* de l'Association des infirmières et infirmiers d'urgence du Québec (Canada)
- Revue *Perspective infirmière* de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (Canada)

Mme BEN MOUSSA a opté pour un abonnement à la revue *Perspective infirmière*.

## Résultats du concours «Renouvelez ou adhérez avant le 31 décembre 2007»

Dans les catégories de membres associatifs et institutionnels :  
L'Association des infirmières et infirmiers en soins de pieds du Québec (AII SPQ) a gagné un exemplaire de l'ouvrage *Les soins de plaies au cœur du savoir infirmier - De l'évaluation à l'intervention pour mieux prévenir et traiter*, publié par l'OIIQ en 2007.

*Félicitations aux gagnantes !*

### **Rappel:**

Afin de conserver leurs privilèges, les membres qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion peuvent le faire jusqu'au 1<sup>er</sup> mars à partir de la Section membre du site Web, simplement en inscrivant le nouveau numéro de membre et le nouveau mot de passe qu'ils ont reçus par courriel et par la poste. N'hésitez pas à contacter le SIDIIEF si vous éprouvez des difficultés à faire votre renouvellement : [info@sidiief.org](mailto:info@sidiief.org) ●

## Rappel – Élections au conseil d'administration du SIDIIEF

🕒 Appel de mise en candidature 🕒 Date limite: 1<sup>er</sup> mars 2008

Comme vous le savez déjà, le mandat de M<sup>mes</sup> Ruth Akatchérian (Liban), Frédérique Dehoorne (France) et Marie-Claude Moncet (France), viendra à échéance au printemps 2008 à l'issue de l'assemblée annuelle des membres. Ainsi, une élection doit être tenue en 2008 afin de choisir trois administrateurs parmi les membres en règle du SIDIIEF.

Selon la procédure d'élection établie et avant de procéder au vote des membres, la secrétaire générale du SIDIIEF doit d'abord constituer la liste des membres qui désirent être candidats ou candidates à l'élection des administrateurs. Pour ce faire, le membre qui souhaite devenir administrateur au conseil d'administration du SIDIIEF doit déposer sa candidature au SIDIIEF au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2008.

Le Règlement du SIDIIEF est disponible sur le site Web sous la rubrique *À propos*. La procédure de mise en élection, le bulletin de présentation et la partie A se trouvent également sur le site, sous la rubrique *À propos, Conseil d'administration, Élections 2008*.



## La rétention en début d'emploi : perspectives des nouvelles infirmières

Cet article est paru dans le journal *Actualités professionnelles* – automne 2007 / Vol. 30, no 2, publié par l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de Montréal/Laval.

Par: **Mélanie Lavoie-Tremblay**, inf., M.Sc., Ph.D., (à gauche) est professeure adjointe à l'École des sciences infirmières de l'Université McGill. Elle est chercheuse boursière junior 1 du FRSQ et chercheuse régulière au Centre de recherche Fernand-Séguin, Hôpital Louis-H. Lafontaine. **David Wright**, M.Sc. (A), (au centre) est conseiller en recherche et pratique clinique à la direction des soins infirmiers de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas. **Nicole Desforges**, B.Sc., (à droite) est assistante de recherche à l'École des sciences infirmières de l'Université McGill.



Le Québec se dirige vers une crise de main-d'œuvre importante dans divers secteurs étant donné le départ massif des baby-boomers pour la retraite. L'intégration au travail de la relève et leur rétention en début d'emploi représentent l'un des défis les plus importants à relever pour les organisations. La présence des nouvelles recrues au cours des prochaines années impose un changement de mentalité, et des stratégies novatrices de gestion correspondant aux valeurs et aux motivations de la nouvelle génération Y doivent être mises en place. Plusieurs études ont mis en lumière l'importance d'optimiser l'organisation du travail afin de favoriser la rétention du personnel soignant (Lavoie-Tremblay *et al.*, 2006; Bourbonnais *et al.*, 2007). Toutefois, peu d'études ont spécifiquement étudié l'arrivée de la nouvelle génération en milieu de travail en lien avec leur intégration et leur rétention.

Dans cette perspective, une étude a été réalisée en janvier 2006 auprès des nouvelles infirmières ayant moins de 24 ans, qui ont obtenu un permis d'exercice en 2004 et qui sont toujours inscrites au Tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Un total de 1002 nouvelles infirmières ont reçu un questionnaire par la poste, et 309 ont retourné le questionnaire dûment rempli (32,1%). Dans le cadre de cette étude, les infirmières étaient invitées à répondre, entre autres, à deux questions ouvertes, soit :

- 1 Quels conseils donneriez-vous à une nouvelle infirmière en début d'emploi pour favoriser son intégration ?
- 2 Quels conseils donneriez-vous à un employeur pour favoriser l'intégration et la rétention des nouvelles infirmières en début d'emploi ?

Les deux conseils les plus importants que les répondantes adressent aux nouvelles infirmières sont de démontrer de l'initiative et d'avoir des attitudes positives (tableau 1). Plusieurs autres conseils intéressants sont proposés par quelques répondantes et portent sur l'intégration au sein de l'équipe, le choix du domaine d'intérêt, les connaissances, prendre soin de soi et se donner le temps de débiter.

**Tableau 1**  
Quels conseils donneriez-vous à une nouvelle infirmière en début d'emploi pour favoriser son intégration ?

CATÉGORIES	DESCRIPTION	N*	%
Initiative	Poser beaucoup de questions / ne pas avoir peur de poser des questions, ne pas hésiter à demander de l'aide aux collègues, aller aux formations, aller vers les collègues / ne pas être gênée, ne pas attendre les rétroactions / les demander, repérer une infirmière sympathique d'expérience prête à aider.	122	40,9
Attitudes positives	Accepter les commentaires des autres, avoir confiance en soi, aimer son travail, être ouverte aux connaissances des autres / changements / critiques constructives, courage, curiosité, motivation, intérêt, ne pas juger, persévérance, travailler fort.	79	26,5
Intégration à l'équipe	Prendre sa place et s'affirmer, s'impliquer au sein de l'équipe et s'intéresser aux gens, participer aux activités offertes, offrir son aide aux autres, socialiser.	24	8,1
Choix	Choisir un domaine d'intérêt, choisir la stabilité, travailler à temps partiel.	17	5,7
Connaissances	Bien connaître ses principes de base, poursuivre ses études, saisir toutes les opportunités pour augmenter ses connaissances, observer les infirmières d'expérience, prendre des notes, lire beaucoup.	17	5,7
Prendre soin de soi	Prendre du temps pour soi, gérer son stress, établir ses limites et les respecter, ne pas se laisser intimider, s'écouter et savoir dire non, droit à l'erreur, ne pas être trop exigeante envers soi.	16	5,4
Se donner du temps	Accepter une période d'adaptation au début, y aller étape par étape, l'expérience s'acquiert de semaine en semaine, se laisser du temps.	12	4,0
Autres	Trouver un mentor, bien s'entourer d'infirmières d'expérience, être disponible.	11	3,7

\* N=298 répondantes



## La rétention en début d'emploi : perspectives des nouvelles infirmières (suite)

Quatre conseils principaux pour favoriser l'intégration et la rétention des nouvelles infirmières en début d'emploi sont proposés et visent à offrir :

1. un soutien et une formation adéquate en début d'emploi;
2. un soutien continu et de la reconnaissance;
3. de meilleures conditions de travail; et
4. une sécurité d'emploi et de la stabilité (tableau 2).

**Tableau 2**

**Quels conseils donneriez-vous à un employeur pour favoriser l'intégration et la rétention des nouvelles infirmières en début d'emploi ?**

CATÉGORIES	DESCRIPTION	N*	%
Soutien et formation en début d'emploi	Offrir une bonne formation en début d'emploi et une formation continue aux nouvelles infirmières, jumelage avec une infirmière d'expérience et volontaire, personne-ressource disponible pour les nouvelles.	85	29,9
Soutien continu et reconnaissance	Faire un suivi des nouvelles infirmières dans le milieu de travail, démontrer de l'intérêt envers les nouvelles (des humains vs des ressources), davantage de rétroactions, encourager et reconnaître le travail des nouvelles, offrir soutien et compréhension aux débutantes, respect des engagements envers les nouvelles, être disponible et à l'écoute des besoins.	63	22,2
Meilleures conditions de travail	Assurer une garantie de travail intéressante, offrir un horaire stable et à l'avance, flexibilité d'horaire pour favoriser la poursuite des études, ne pas donner un horaire de travail couvrant les trois quarts de travail, bien informer les nouvelles des conditions de travail et être honnête.	59	20,8
Sécurité d'emploi et stabilité	Offrir des postes stables aux nouvelles infirmières, travailler dans un seul département, stabilité d'emploi (pas d'équipe volante).	45	15,8
Surcharge de travail	Diminuer la charge de travail et le temps supplémentaire.	12	4,2
Accueil des nouvelles infirmières	Organiser des rencontres avec les nouvelles infirmières pour favoriser les échanges et travailler ensemble sur les difficultés d'intégration, préparer l'arrivée des nouvelles dans les départements / accueil.	9	3,2
Autres	Respecter les domaines d'intérêt des nouvelles, reconnaissance du BAC, faire visiter les lieux, opportunités d'avancement, emplois stimulants.	11	3,9

\* N=284 répondantes

Cette nouvelle génération de travailleurs valorise la participation, la collaboration, le soutien, et est en attente d'une rétroaction constante et d'une reconnaissance continue (Hill, 2002). Dans le cadre de leur vie professionnelle, cette génération désire, entre autres, acquérir de nouvelles connaissances et avoir un horaire flexible (Zemke, Raines et Filipezak, 2000). Les conseils à l'intention des nouvelles infirmières sont à la portée de tous au sein de nos établissements et représentent des stratégies de rétention tant pour les infirmières novices, que pour les infirmières expérimentées qui désirent, en fin de carrière, léguer et transférer leur expertise à la nouvelle génération (MSSS, 2003). Les infirmières d'expérience souhaitent également que les conditions de travail s'améliorent, avoir un soutien continu et de la reconnaissance, des horaires de travail flexibles, une formation continue et plus d'autonomie au travail (MSSS, 2003). Enfin, des stratégies de rétention s'avèrent plus importantes selon différents groupes, soit un programme d'intégration adéquat pour les nouvelles, un cheminement de carrière pour les infirmières d'expérience et la bonification du régime de retraite et des bénéfices pour les infirmières d'expérience (Lavoie-Tremblay et Viens, 2004). Le défi est de mettre en valeur l'énergie et l'enthousiasme des nouvelles recrues tout en reconnaissant l'expérience et l'expertise des infirmières au sein de notre réseau.

### Références

Bourbonnais, R., C. Brisson, A. Vinet, M. Vézina, B. Abdous et M. Gaudet. Effectiveness of a participative intervention on psychosocial work factors to prevent mental health problems in a hospital setting. *Occupational and Environmental Medicine*, 2007, 63, 335-342.

Hill, R.P. Managing across generations in the 21<sup>st</sup> century: important lessons from the ivory trenches. *Journal Management of Inquiry*, 2002, 11, 60-66.

Lavoie-Tremblay, M. et C. Viens. What will it take to keep our nurses? *Canadian Nurse*, 2004, 100 (6), 8-9.

Lavoie-Tremblay, M., L. O'Brien-Pallas, C. Viens, L. Hamelin-Brabant et C. Gélinas. Towards an integrated approach for the management of aging nurses? *Journal of Nursing Management*, 2006, 14, 207-212.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). *Recherche sur les facteurs d'attraction et de rétention des infirmières du Québec portant sur le choix du statut d'emploi, sur le potentiel de disponibilité et sur les perspectives de cheminement de carrière*. Québec, MSSS, 2003.

Zemke, R., C. Raines and B. Filipezak. *Generations at work : managing the clash of veterans, boomers, Xers and Nexters in your workplace*. Amacom, New York, 2000.

### Remerciements

Merci beaucoup à toutes les nouvelles infirmières ayant participé à cette étude financée dans le cadre d'une bourse d'étude postdoctorale de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé.

## Un nouveau centre d'innovation pour la formation infirmière voit le jour : L'Université de Montréal dévoile ses plans pour un centre unique en Amérique du Nord

### À PROPOS DE LA FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES, MEMBRE PROMOTEUR DU SIDIIEF

La Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal a été fondée en 1962 en s'appuyant sur l'héritage de l'Institut Marguerite d'Youville qui avait été créé en 1934. Reconnue à l'échelle internationale pour ses recherches et son enseignement, la Faculté est la seule à offrir des programmes en français, du baccalauréat au doctorat. Plus de 60% des infirmières bachelères ou détentrices d'un diplôme de maîtrise et de doctorat du Québec y sont formées. Avec plus de deux mille étudiantes, la Faculté des sciences infirmières est la plus importante au Québec et l'une des deux premières au Canada. Site Web : [www.scinf.umontreal.ca](http://www.scinf.umontreal.ca).

### À PROPOS DE LA FONDATION NEWTON

La Fondation Newton est une fondation privée qui a été établie en 1999 par Richard et Satoko Ingram. L'engagement de la Fondation Newton est motivé par le fait que les infirmières au Canada ne reçoivent pas suffisamment de subventions et que leur travail n'est pas reconnu à sa juste valeur. La Fondation veut ainsi contrer cette réalité en mettant sur pied un groupe prééminent de classe mondiale axé sur la formation infirmière à Montréal. ♦

La Faculté des sciences infirmières met actuellement sur pied le Centre d'innovation pour la formation infirmière (CIFI) afin de déterminer comment il est possible d'améliorer la formation infirmière et quelles pratiques exemplaires relatives à la prestation de soins aux patients peuvent être adoptées universellement.

Le CIFI ouvrira ses portes en 2008 en vue de répondre à un besoin urgent : faire de la recherche en soins infirmiers alors que la profession est confrontée à une multiplication des responsabilités et aux pressions d'un système de santé surchargé. « Le Centre d'innovation pour la formation infirmière a pour mission de soutenir la formation infirmière et d'améliorer les soins aux patients du Québec, du Canada et de partout dans le monde », déclare Jacinthe Pepin, professeure titulaire à l'Université de Montréal et directrice du CIFI. Le Centre sera financé en partie grâce à une contribution de 250 000 \$ CA de la Fondation Newton.

Ce CIFI est unique dans sa façon de faire progresser la profession infirmière en permettant aux chercheurs, aux étudiantes de deuxième et troisième cycles et aux équipes internationales de recueillir un influx de nouvelles idées sur la formation des infirmières et l'intégration de celles-ci au milieu de travail. Le CIFI diffusera les nouvelles connaissances aux centres cliniques et aux écoles de soins infirmiers dans le monde entier, particulièrement en Europe, en Afrique du Nord et en Amérique du Sud, où l'Université de Montréal assure déjà un leadership. « Nous cherchons à devenir une référence internationale en matière de formation, ajoute M<sup>me</sup> Pepin. Notre équipe étudiera les innovations en soins infirmiers qui devraient être intégrées dans les curriculums ou les hôpitaux. »

### Principaux mandats du CIFI

- Effectuer des recherches ayant des applications internationales, depuis les études sur les caractéristiques d'une infirmière efficace à celles portant sur la manière dont les étudiantes en sciences infirmières font la transition entre le milieu universitaire et le milieu de travail ;
- Fournir une formation continue aux infirmières éducatrices et favoriser les échanges entre les spécialistes à l'échelle locale, nationale et internationale ;
- Établir des méthodes innovatrices de formation en établissant des partenariats avec des réseaux cliniques, interprofessionnels, interuniversitaires et internationaux.

« Le Centre d'innovation pour la formation infirmière sera une plaque tournante dynamique qui permettra à la Faculté des sciences infirmières de développer encore davantage les connaissances et de les transmettre », déclare Francine Girard, doyenne de la Faculté des sciences infirmières. « Le Centre sera une ressource phare pour la profession infirmière, où les étudiantes et les chercheurs fusionneront la théorie et la pratique en vue de rehausser les normes de soins infirmiers et de soins de santé pour la société. »

### Pour de plus amples renseignements

Jacinthe Pepin, directrice  
Centre d'innovation  
pour la formation infirmière  
(++) 1.514.343.76.19  
[jacinthe.pepin@umontreal.ca](mailto:jacinthe.pepin@umontreal.ca)

Julie Gazaille  
Attachée de presse  
Université de Montréal  
(++) 1.514.343.67.96  
[j.cordeau-gazaille@umontreal.ca](mailto:j.cordeau-gazaille@umontreal.ca)

# L'Ordre infirmier français, Enjeux et perspectives

Sous la direction de Philippe Delmas et Corinne Sliwka



Éditions Lamarre  
2007  
186 pages  
32 €

Il peut paraître étonnant dans le monde des soins infirmiers de la francophonie de se poser la question de la pertinence d'un ordre infirmier comme structure première et essentielle d'une professionnalisation des infirmières. Paradoxalement, il a fait l'objet de multiples débats, des prises de position parfois très extrêmes dans un des pays les plus dotés en infirmières de la francophonie (environ 480 000 infirmières) : la France. En effet, après 80 ans de combat par différentes personnalités, le texte de loi a été voté en décembre 2006 avec une mise en route prévue pour la fin 2008 par l'élection de la présidence. De nombreuses questions ont émergé depuis ce long chemin dont la détermination des acteurs à aboutir s'est intensifiée depuis 2002 par l'aide des pays francophones mais aussi européens. Cette expérience nous a inspirés, à partir d'un certain nombre de problématiques posées, de débats, de tenter la rédaction d'une synthèse. C'est une première dans le monde de la francophonie qu'une telle initiative soit menée. En effet, il ne semble pas exister de recueil sur différentes thématiques liées à l'histoire, l'éthique, le droit, la sociologie en lien avec la mise en place d'un ordre infirmier.

Afin de dresser cet état des lieux, dont la vision ne doit pas se réduire aux seules activités de sanction d'un ordre, nous avons retenu des auteurs qui ont participé de près à sa construction. Certains l'ont certes critiqué. Des professionnels francophones sont aussi venus alimenter le débat et nos connaissances sur la plus-value d'une structure ordinale dans la régulation de la migration professionnelle, dans la promotion de la formation universitaire, et dans le rayonnement et l'impact politique. C'est ainsi un véritable tour d'horizon qui est proposé aux infirmières françaises et plus largement francophones car l'expérience d'un pays et ses réflexions sur le sujet peuvent servir à alimenter le discours francophone et des prises de position.

Le premier article s'attache à décrire et analyser l'histoire des infirmières françaises. Rédigé par Philippe Delmas, il démontre que plusieurs phénomènes historiques ont contribué à ralentir la construction ordinale, comme notamment l'apparition de l'infirmière laïque auxiliaire médicale sous la Troisième République. Ainsi, le combat pour créer une structure professionnelle indépendante aura duré près de cent ans, depuis la pionnière Léonie Chaptal. À ce sujet, Catherine Duboys-Fresney nous rappelle les différentes tentatives de regroupement des infirmières, de projets de lois, d'initiatives déçues pour enfin arriver au vote de la loi portant création d'un ordre infirmier. En effet, ce moment historique mérite d'être écrit. Sous la plume du journaliste Éric Germain, qui a rencontré Sylvie Desmarescaux, sénateur en charge du projet de loi, nous apprenons tous les enjeux et tactiques développés pour permettre son approbation. Le texte législatif ainsi promulgué est sujet à interprétation. Afin de nous éclairer sur ce point, Hélène Pronost nous propose sa lecture du texte et nous soumet son avis des enjeux d'un ordre infirmier naissant, fédérant près d'un demi-million de professionnels.

Ce texte fondateur est donc un acte primordial pour la construction de la profession, voire de la discipline et des savoirs infirmiers, ce que Clémence Dallaire explicite par une analyse sociopolitique. La profession ainsi dotée de cet organe régulateur pourra acquérir son indépendance, proposer des formations particulières aux infirmières, peser de tout son poids sur les décisions politiques en matière de santé, tout en assurant la surveillance de ses membres. C'est de cette double mission de l'ordre, contrôle et promotion de la profession, dont Amélie Perron et Dave Holmes vont débattre.

Nous ne pouvons passer sous silence la dimension éthique de l'ordre. En effet, bien que la rédaction du code de déontologie en représente l'axe majeur, il ne faut cependant pas oublier que l'ordre peut aussi devenir un lieu de réflexion, de débat et de progrès social. C'est Françoise Duménil-Guillaudeau qui nous propose sa vision progressiste de l'ordre infirmier national.

Quant à l'usager, il constitue le centre d'intérêt principal de cette structure ordinale, – l'usager avec ses besoins, ses opinions, ses exigences et ses attentes –. Ainsi Chantal Deschamps nous expose le point de vue de la personne soignée, mais aussi son propre ressenti par rapport à la création d'un ordre infirmier. Cette dernière alimente le débat contradictoire, tout en proposant une perspective innovante d'un ordre infirmier partenaire de la démocratie sanitaire. Par conséquent, l'ordre sera au service du public, comme il sera au service des infirmières. Il devrait proposer l'élaboration de bonnes pratiques professionnelles et procéder à des évaluations. Il assurera aussi la promotion de la formation universitaire. Ainsi, les directeurs des soins pourront travailler en étroite partenariat, afin de promouvoir la qualité des soins et de contribuer à l'avancement de la pensée infirmière. C'est de cette expérience dont Esther Leclerc témoigne, en montrant que sa fonction se trouve même renforcée par la présence d'un ordre infirmier québécois.

## L'Ordre infirmier français, Enjeux et perspectives (suite)

Mais, l'ordre infirmier français doit s'envisager dans une perspective européenne et même mondiale. Ainsi, Philippe Delmas expose les travaux récents de la Fédération des Ordres Européens (ou FEPI: European Federation of Nursing Regulators). Ces travaux serviront de base de travail à l'ordre infirmier français. De plus, sa participation à ce regroupement européen sera une plus-value tant pour la France que pour l'Europe, de par son potentiel humain, le plus important d'Europe.

L'ordre infirmier doit enfin faire face à de multiples enjeux, pressions, sollicitations. Mais, il doit toujours garder son cap et préserver ses missions tout en les adaptant au monde moderne. La seule présence d'un ordre ne suffit pas à protéger le public et les infirmières.

Il faut aussi le faire vivre, déployer de l'énergie, occuper les espaces disponibles et répondre aux questions posées telles que celles concernant la pénurie internationale d'infirmières, l'intégration des immigrants à la profession, l'adaptation de la formation à l'évolution de la profession ou bien encore les enjeux de santé publique. Ces propos vont être repris par Gyslaine Desrosiers, actuelle présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, dans une perspective de mondialisation de la profession.

Enfin, pour terminer ce panorama, il nous a semblé pertinent de proposer une perspective française de ce que pourrait devenir l'ordre infirmier national. Cette vision humaniste nous est donnée par Régine Clément, qui a contribué depuis de nombreuses années à ce combat, en fondant notamment l'Association pour un Ordre des infirmières et infirmiers de France (ou APOIIF). C'est ainsi une vraie feuille de route qui est proposée aux infirmières françaises afin de guider les premiers pas de cet ordre naissant.

## P A R T A G E

# PRN – Comprendre pour intervenir



Véritable outil de référence conçu et produit par le Comité jeunesse de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), le PRN a été élaboré avec des outils d'enseignement reconnus et s'appuie sur des résultats probants et des consensus d'experts. Ce guide s'adresse particulièrement aux jeunes infirmières et infirmiers et a pour but de les soutenir dans la planification de leurs interventions, l'organisation de leur travail et le développement de leur autonomie professionnelle.

Le SIDIEF est heureux de proposer cet outil de référence à l'ensemble des étudiantes et étudiants en soins infirmiers de la francophonie ainsi qu'aux infirmières et infirmiers en début de carrière.

**Procurez-vous ce guide d'évaluation,  
de surveillance clinique  
et d'interventions infirmières  
à un prix avantageux.**

**Pour information : [info@sidiief.org](mailto:info@sidiief.org)**

<b>Membre SIDIEF</b>	<b>Non-membre SIDIEF</b>
<b>29 \$ CDN / 20 €</b>	<b>35 \$ CDN / 24 €</b>

**Tous les profits de la vente du PRN serviront  
à soutenir les activités du comité des étudiants du SIDIEF**

4200, boulevard Dorchester Ouest, Westmount (Québec) H3Z 1V4  
téléphone: (++) 1.514.849.60.60 • télécopieur: (++) 1.514.849.78.70

[www.sidiief.org](http://www.sidiief.org)



Le SIDIEF est doté du statut consultatif  
auprès de l'Organisation  
internationale de la Francophonie

© Secrétariat international des infirmières  
et infirmiers de l'espace francophone, 2007  
ISSN: 1606-9447

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec  
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada

Sous le Haut Patronage de  
Son Altesse Royale La Princesse LALLA SALMA



# IV<sup>e</sup> Congrès mondial des infirmières et infirmiers francophones

Le savoir infirmier, promoteur du développement humain

Palais des Congrès de Marrakech (Maroc)  
du 7 au 11 juin 2009

APPEL DE COMMUNICATIONS



**En collaboration avec :**

L'Association Marocaine des Sciences Infirmières  
et Techniques Sanitaires (AMSITS)  
et l'Association LALLA SALMA  
de lutte contre le Cancer (ALSC)



**SIDIEF**

SECRETARIAT INTERNATIONAL DES INFIRMIERES  
ET INFIRMIERS DE L'ESPACE FRANCOPHONE

# Appel de communications

Date limite de remise des propositions: 16 novembre 2008

**Le SIDIIEF invite l'ensemble des infirmières, infirmiers, étudiants et professionnels de la santé à participer à son congrès mondial triennal, qui se tiendra au Palais des congrès de Marrakech (Maroc). Afin de favoriser le partage d'expériences, de connaissances et de réflexions sur la pratique infirmière au cours du congrès, le SIDIIEF sollicite des propositions de communications.**

## Appel de communications

Vous avez la possibilité de soumettre une proposition de présentation orale pour une séance parallèle ou un projet de présentation pour une séance de communication par affichage.

## Type de présentations

- Présentations orales: elles ont lieu dans le cadre des séances parallèles. Elles durent quinze minutes et une période de questions de dix minutes est prévue à la fin de la séance. Ces présentations sont regroupées par sujet et sont données au cours d'une même séance.
- Séance de communication par affichage: elle se déroule tout au long du congrès. Les présentateurs doivent être présents pendant les pauses et à des heures prédéterminées pour discuter de leur projet.

## Thèmes

Axées sur la dimension clinique de la profession, les propositions porteront sur les thèmes suivants:

- |  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| Pratique clinique                      | Formation infirmière              |
| Organisation des soins et des services | Recherche en sciences infirmières |

## Directives pour la présentation des résumés

Veuillez remplir le formulaire disponible sur le site [www.sidiief.org](http://www.sidiief.org) et y joindre:

- Votre proposition, sans le nom des présentateurs, répondant aux critères ci dessous:

- 1 Titre du projet en lettres majuscules;
- 2 Deux mots clés;
- 3 Un texte en un seul paragraphe d'au plus 250 mots, à simple interligne, en Times New Roman, 12 pts;
- 4 Le texte doit comprendre: une introduction, les objectifs, la méthodologie, les résultats et une conclusion.

- Un résumé du projet d'au plus 50 mots qui sera publié dans le programme officiel du congrès;
- Une brève biographie des présentateurs (maximum de trois personnes).

## Mécanisme et critères d'évaluation

Le Comité scientifique international, composé de membres possédant diverses expertises, évalue les propositions de communications de façon anonyme, selon les critères suivants:

- l'intérêt du sujet pour la pratique infirmière;
- la contribution au développement et au savoir professionnels;
- la clarté et la structure du contenu;
- la rigueur de la démarche;
- les résultats obtenus;
- le caractère novateur.

## Avis d'acceptation

- L'avis d'acceptation sera envoyé à l'auteur principal.
- Au plus tard quatre semaines après la réception de l'avis d'acceptation, l'auteur principal doit confirmer sa présence au congrès.
- Tous les présentateurs doivent acquitter les droits d'inscription au congrès.
- Les propositions acceptées seront publiées dans le programme officiel dans la mesure où les auteurs se seront dûment inscrits au congrès dans les délais requis.

## Modalités d'envoi

### Envoi par courriel

[congres2009@sidiief.org](mailto:congres2009@sidiief.org)

### Envoi par la poste

SIDIIEF – Congrès 2009  
4200, boul. Dorchester Ouest  
Westmount (Québec) Canada H3Z 1V4

*Note: En cas d'envoi postal, les documents requis doivent être obligatoirement présentés sur CD-Rom.*

Tout dossier non conforme aux exigences sera rejeté.

Pour en savoir plus: [www.sidiief.org](http://www.sidiief.org)  
[info@sidiief.org](mailto:info@sidiief.org)  
Tél.: (+) 1.514.849.60.60